

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOACHIM**

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Joachim tenue à l'hôtel de ville, le 15 août 2011 à 19 h.

**PRÉSENTS : Marie-Claude Bourbeau, conseillère
Mario Godbout, conseiller
Lucie Racine, conseillère**

**ABSENTS : Marc Dubeau, maire
Jean-François Labranche, conseiller
Lawrence Cassista, conseiller**

Formant quorum sous la présidence de monsieur Bruno Guilbault, pro-maire.

Monsieur Roger Carrier assiste à la séance ordinaire du Conseil municipal à titre de directeur général et secrétaire-trésorier.

PUBLIC : Aucun

RÉS. NO : 2011-08-481 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par : madame Lucie Racine

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

« De procéder à l'ouverture de la séance extraordinaire de 15 août 2011 du Conseil municipal. Monsieur le pro maire, Bruno Guilbault souhaite la bienvenue et ouvre la séance à 19 heures avec l'ordre du jour ».

RÉS.NO : 2011-08-482 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Marie-Claude Bourbeau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

« QUE l'ordre du jour de la réunion du 15 août soit adopté tel que présenté par le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Roger Carrier.

RÉS.NO : 2011-08-483 ADOPTION D'UNE RÉOLUTION POUR MANDATER UNE FIRME D'INGÉNIEUR POUR FAIRE LES PLANS ET DEVIS AINSI QUE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX POUR LA RÉFECTION DU PONCEAU DE LA ROUTE DES CARRIÈRES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à l'invitation de deux firmes d'ingénieurs pour recevoir des prix pour la confection de plans et devis ainsi que pour la surveillance des travaux de réfection du ponceau de la Route des Carrières;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection a procédé à l'évaluation de l'offre de service selon les règles établies;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Mario Godbout

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

« QUE le Conseil municipal de Saint-Joachim mandate la firme DESSAU pour procéder à la confection des plans et devis ainsi que pour faire la surveillance des travaux de réfection du ponceau de la Route des Carrières, le tout selon l'offre de services professionnels déposée le 15 août 2011;

QUE cette offre de services fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était au long récitée;

QUE les sommes nécessaires seront prises à même le fonds local réservé à la réfection de certaines voies publiques ».

RÉS.NO : 2011-08-484

ADOPTION D'UNE RÉSOLUTION POUR MANDATER UN LABORATOIRE POUR PROCÉDER AUX ANALYSES DE SOL SUR LE SITE DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA ROUTE DES CARRIÈRES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à l'invitation de deux Laboratoires d'analyse de sol pour recevoir des prix dans le dossier du ponceau de la Route des Carrières;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Lucie Racine

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

« QUE le Conseil municipal de Saint-Joachim mandate la firme LVM pour procéder à l'analyse des sols dans le dossier de réfection du ponceau de la Route des Carrières, le tout selon l'offre de services professionnels déposée le 15 août 2011;

QUE cette offre de services fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était au long récitée;

QUE les sommes nécessaires seront prises à même le fonds local réservé à la réfection de certaines voies publiques ».

RÉS.NO : 2011-08-485

ADOPTION D'UNE RÉSOLUTION POUR PROCÉDER À L'EMBAUCHE TEMPORAIRE DE MONSIEUR ADRIEN TREMBLAY POUR REMPLACER MONSIEUR GUY BOLDOC PENDANT SON ABSENCE POUR MALADIE

CONSIDÉRANT QUE le médecin spécialiste de monsieur Guy Bolduc lui a remis un billet de congé de maladie pour une période indéterminée;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de remplacer temporairement monsieur Bolduc;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Marie-Claude Bourbeau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

« QUE le Conseil municipal autorise l'embauche temporaire de monsieur Adrien Tremblay pour remplacer monsieur Guy Bolduc pendant son absence pour maladie;

Que soit engagé monsieur Tremblay sur une base de quatre jours/semaine au même taux horaire que celui de monsieur Bolduc ».

RÉS.NO : 2011-08-486 LEVÉE DE LA SÉANCE DU 15 AOÛT 2011

Il est proposé par : madame Lucie Racine

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

« De lever la séance du Conseil municipal du 15 août 2011 à 19h08».

N.B. Je, Bruno Guilbault, pro maire, par la présente signature, approuve chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, conformément à l'article 142 du code municipal.

Bruno Guilbault, pro maire

Bruno Guilbault, pro maire

Roger Carrier, directeur général
et secrétaire-trésorier